



## CONSEIL D'ECOLE DU 6 NOVEMBRE 2015

Ecole élémentaire  
Jean-Moulin

circonscription  
de Rosny-sous-Bois

éducation  
nationale

Affaire suivie par  
Gauthier de Bengy  
Directeur

Téléphone :  
01 48 94 56 56  
Télécopie :  
01 48 94 89 30  
Courriel :

[0930325y@ac-creteil.fr](mailto:0930325y@ac-creteil.fr)

9 rue Jean Moulin  
93110 ROSNY SOUS BOIS

Horaires d'ouverture :  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
de 8h30 à 11h30  
et de 13h30 à 15h45  
Mercredi : de 8h30 à 11h30

Circonscription  
de Rosny-sous-Bois  
259 bd de la Boissière  
93110 ROSNY-SOUS-BOIS  
[www.i-en-rosny.ac-creteil.fr](http://www.i-en-rosny.ac-creteil.fr)

### *Présents :*

#### Equipe enseignante :

M. ALBRESSAC - M. DE BENGY - M. FERREIRA - M. FLAMENT - Mme GRESPAN -  
Mme HINARD - Mme JOLY - Mme LAFFAY - Mme LELOUP - Mme LIU - Mme  
MANUELLE - Mme NEDJAR - Mme PERREAU - Mme ROUZIER - Mme SAINT-  
BOMER - Mme THIETARD - Mme VITRANT - Mme YIAKOUMETTI - Mme ZAMY

#### Représentants des Parents d'élèves :

**FCPE** : M. BELABED - Mme BOUCHAMA - M. ES-SAHB - M. GARNIEL - Mme  
KOURA - M. LIMBERTI - Mme GARGOT  
**PEEP** : Mme CHAABANE - Mme PONS

#### Représentants de la Municipalité :

Mme VAVASSORI (conseillère municipale)

**Début du conseil : 18 h 35**

**Secrétaire de séance : Mme Liu**

### **1. Résultat des élections des représentants de parents**

Du 5 au 9 octobre, se sont déroulées les élections de parents d'élèves.

Il y avait 696 parents inscrits. Il y a eu 207 votants soit une participation de 29.74%  
(33.43 % en 2014).

La FCPE a obtenu 141 voix, soit 12 élus (174 voix, soit 13 élus en 2014).

La PEEP a obtenu 56 voix, soit 5 élus (53 voix, soit 4 élus en 2014)

M. de Bengy félicite les élus.

### **2. Présentation de la structure et de l'équipe pédagogique**

A la rentrée 2015, il y avait 420 élèves répartis dans 17 classes : 3 CP, 1 CP/CE1, 3  
CE1, 3 CE2, 4 CM1 et 3 CM2.

L'école accueille des nouveaux enseignants : Mme Laffay en CE2, Mme Saint-Bomer et  
Mme Vitrant en CM1. Mme Vitrant est à mi-temps sur l'école car elle assure la  
décharge de la directrice de l'école maternelle, Mme Ferreira.

Nous accueillons également des enseignants fonctionnaires stagiaires (EFS) : Mme  
Gomis, Mme Rouzier, M. Ferreira et Mme Nenni qui revient d'un congé maternité et  
qui a été remplacée par Mme Koita durant la 1<sup>ère</sup> période.

Ces enseignants sont présents sur l'école à mi-temps. L'autre moitié de la semaine ils  
sont en formation à l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education / ex-  
IUFM). Mme Nenni complète le mi-temps sur l'école de Mme Vitrant, M. Ferreira  
complète le mi-temps de Mme Perreau. Mme Gomis et Mme Rouzier travaillent avec  
Mme Hinard qui, de sa propre initiative, a accepté de prendre en charge deux classes de  
CE1 à mi-temps.

Ce dispositif en alternance correspond à la nouvelle formation initiale des enseignants  
qui a été remis en place à la rentrée. Toutes les écoles, notamment du bassin sud du  
département, accueillent des EFS. Ce système constitue à un net progrès par rapport aux



années précédentes puisque la formation initiale avait quasiment disparu. Cela implique aussi que chaque année un certain nombre d'EFS sera nommé pour un an dans les écoles.

Aucun de ces enseignants (nouvellement arrivés ou EFS) n'a été nommé à titre définitif.

### **3. Déménagement et travaux**

La dernière phase des travaux qui concernait la rénovation de l'école maternelle s'étant terminée cet été, les 6 classes de CP et de CE1 qui occupaient les préfabriqués ont réintégré les salles du bâtiment principal. Le déménagement a eu lieu cet été. M. de Bengy remercie les enseignants qui ont pris du temps sur leurs vacances de manière à pouvoir accueillir les élèves dès la rentrée. Il remercie également les services techniques de la Mairie qui ont accompagné ce déménagement.

La commission de sécurité qui s'est réunie fin août a donné un avis favorable à l'accueil des élèves sur l'ensemble du groupe scolaire.

Les élèves disposent pour le temps de récréation de deux cours. L'une est occupée par les élèves de CP, de CE1 et de CE2 et l'autre par les élèves de CM1 et de CM2.

L'entrée de l'école est maintenant la même pour tous les élèves. Ce choix s'est imposé logiquement pour des raisons de sécurité. En effet, cet accès unique devant la loge de la gardienne lui permet ainsi de mieux surveiller les allées et venues. Ainsi, près de 700 élèves et leurs familles entrent et sortent par le même endroit tous les jours. Après quelques petits « cafouillages » la première semaine, la situation s'est nettement améliorée, notamment grâce à quelques aménagements : les classes de CP et de CE1 attendent derrière les grilles du sas, le grand portail est ouvert 5 minutes avant pour éviter que les parents stationnent sur le trottoir... De l'avis de nombreux parents et des enseignants ce sas est une très bonne initiative.

Certains enfants venant à l'école en trottinette ou en bicyclette, la FCPE propose d'installer des râteliers dans le sas pour pouvoir accrocher ces moyens de locomotion. Monsieur le directeur n'y voit aucun inconvénient et une demande sera faite à la Mairie en ce sens.

Madame Vavassori, interrogée par l'école sur le devenir de l'espace occupé actuellement par les préfabriqués répond qu'il n'y a aucune décision définitive de prise. La construction d'une maison de retraite été envisagée mais il ne s'agit que d'un projet parmi d'autres.

### **4. Règlement intérieur de l'école**

Les horaires scolaires devront être modifiés dans le règlement Intérieur. Dans le chapitre vie scolaire il sera rajouté : « L'équipe pédagogique se réserve le droit de juger toute tenue qui serait inadaptée ou inappropriée à l'école. »

Ce règlement est adopté à l'unanimité moins 4 abstentions.

La charte de la laïcité sera dorénavant annexée au règlement intérieur de l'école.

Le conseil d'école propose, dans un souci de lutte contre le gaspillage de papier, d'informer les parents, via le cahier de correspondance, de l'existence de ce règlement sur le site Internet. Il sera également proposé aux familles qui en font la demande de leur fournir une version papier de ce document.

### **5. Projets de l'école**



3 / 6

Plusieurs classes sont inscrites dans différents projets municipaux, de circonscription, nationaux, ou associatifs mais aussi dans des projets d'école. Parmi tous les projets, en voici quelques-uns :

**Ecole et cinéma** : Huit classes (CPb, CPc, CE1a, CE1b, CE1c, CE2b, CM2a et CM2b) sont inscrites dans ce dispositif. Les élèves assisteront à la projection de trois films parmi ceux-ci : Princes et princesses, Le Magicien d'Oz, Jeux d'images (7 courts métrages), Porco Rosso. Ces projections donneront lieu à des travaux pédagogiques autour de ces films en amont et en aval. La séance est de 2.50 €. Une partie est prise en charge par la coopérative de classe.

**Projet Sankore** : La classe de CM2 de Mme Nedjar est engagée dans ce projet municipal de jumelage avec une classe de Cotonou au Bénin. Un tableau blanc devrait être installé très prochainement dans la classe de Mme Nedjar

**Projet intergénérationnel** : Mme Joly poursuit le travail entrepris entre sa classe et la maison de retraite MAPI. Ce projet a pour objectif de favoriser le lien entre les plus jeunes et leurs « aînés », d'apprendre à mieux se connaître, de respecter la différence, de partager...

**Parcours cirque avec l'ENACR** : Mme Grespan a participé avec sa classe, durant toute la première période, à des ateliers organisés par des enseignants de l'ENACR. La classe de Mme Yiakoumetti se rendra prochainement dans le chapiteau pour une découverte du lieu et des activités qui y sont proposées.

**Partenariat avec la Bibliothèque municipale, le conservatoire, l'école d'arts plastiques**. Plusieurs classes bénéficient des compétences des personnels qui travaillent dans ces différents lieux municipaux sur des projets spécifiques. Les enseignants saluent la qualité et la richesse des animations proposés aux élèves. Le seul regret est que toutes les classes ne puissent bénéficier de ce partenariat.

**Projet architecture écologique** : Deux classes (CM1a et CM1b) se sont rendues à l'expo econ'home organisée par la ville de Rosny.

Mme Perreau qui mène en partenariat avec l'Ecole d'Arts Plastiques, un projet sur l'habitat urbain avec sa classe de CM1 souhaiterait compléter ce projet avec un autre plus spécifique sur "l'école de demain" qui s'articulerait autour de différents axes : croquis, conception d'un plan, réalisation en taille réduite, avec en fil rouge la prise en compte de matériaux écologiques. L'école a sollicité la Mairie pour qu'un architecte de la ville intervienne dans la classe.

Contactée par Mme Perreau, Mlle Flambard, serait volontaire pour intervenir dans la classe. Cet accompagnement prendrait la forme de 4 ou 5 heures d'intervention en classe étalées sur 3 mois de mi-mars à mi-juin 2016

**Site Internet** : Des articles sont publiés régulièrement sur le site de l'école : [www.ecolejeanmoulinrosny.eclablog.com](http://www.ecolejeanmoulinrosny.eclablog.com). Dans certaines classes, il constitue un vrai support de travail et contribue à illustrer les projets ou les activités menés. D'autres enseignants utilisent peu ou pas du tout cet outil mais tous les élèves de l'école peuvent le consulter de leur domicile ou dans la salle informatique.

**Conseil des élèves** : L'élection des délégués de cycle III a eu lieu avant les vacances de la Toussaint. Les délégués seront réunis le 10 novembre. Lors de ces conseils, les élèves pourront faire remonter les remarques et souhaits de leurs camarades concernant le quotidien de l'école. Le premier sujet qui sera traité portera sur le gaspillage alimentaire. Les délégués seront amenés à constater la quantité d'aliments qui sont jetés quotidiennement à la cantine et à réfléchir sur ce gâchis. Plus généralement, les élèves seront sensibilisés au gaspillage dans le monde et envisageront des actions pour lutter contre ce gaspillage.



4 / 6

Les délégués se rendront dans les classes de CP et de CE1 pour parler de ce thème avec les élèves.

En parallèle, seront menés des ateliers sur la nutrition organisés par une diététicienne de Elior. Un menu sera élaboré par les élèves et proposé dans toutes les cantines de Rosny.

**Rencontres sportives de circonscription ou départementales :** Les classes sont inscrites dans diverses rencontres sportives organisées par le Conseiller pédagogique de la circonscription.

**Sorties scolaires :** Les sorties restent autorisées mais limitées en raison du plan Vigipirate. Le périmètre du centre ultra touristique de Paris (Le Louvre et Orsay notamment) doit être évité.

## **6. Classes transplantées**

Deux demandes de subvention ont été déposées à la Mairie :

La première concerne quatre classes (CE1a, CE1b, CP/CE1 et CE2b) pour une sortie d'une journée dans la baie de Somme et dont l'objectif est de faire découvrir le milieu marin aux élèves.

La deuxième concerne les classes de CE2c et de CM1a. C'est un projet de classe transplantée de trois jours avec visite du Futuroscope et de trois châteaux de la Loire.

Les enseignants ainsi que les parents élus continuent à regretter le fait que le quotient familial ne soit plus appliqué.

## **7. Remise des livrets scolaires**

La remise du 1<sup>er</sup> livret se déroulera le vendredi 11 décembre 2015 en soirée ou le samedi 12 décembre 2015 au matin

La remise du 2<sup>nd</sup> livret se déroulera le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016 en soirée ou le samedi 2 avril 2016 au matin.

Le dernier livret scolaire sera remis aux élèves les 23 juin et 24 juin 2016.

## **8. Prise en charge de la difficulté scolaire et APC**

L'école ne bénéficiant ni de l'intervention d'un maître E (aide pédagogique) ni de celle d'un maître G (aide rééducative), la différenciation en classe et les APC demeurent les seuls moyens de lutter contre la difficulté scolaire.

Les maintiens en fin d'année sont maintenant devenus exceptionnels et soumis à une commission présidée par M. l'Inspecteur de circonscription. L'an dernier un seul enfant a été maintenu.

Pour aider certains élèves à entrer plus rapidement dans la lecture, des enseignants de CM1 et de CM2 prennent en charge des groupes d'élèves de CE1. Ces élèves bénéficient ainsi d'une aide tous les jours de la semaine, pendant une demi-heure, sur le temps de la pause méridienne et ce, jusqu'aux vacances de Noël.

## **9. Coopérative scolaire**

Il y avait en caisse 7901.67 € sur le compte à la rentrée.

L'an dernier l'école a acheté du matériel informatique et/ou pédagogique : vidéoprojecteurs, ordinateurs, documents et supports informatisés, fournitures en arts visuels et en EPS... Toutes les classes ont été abonnées à un mensuel ou à un quotidien. La coopérative a également permis d'alléger le coût de la classe transplantée de Mme



Perreau pour chaque famille et a pris en charge la quasi-totalité de ce financement pour l'une d'entre elles.

Les parents ont été sollicités pour les coopératives de classe. Cet argent sera redistribué à chaque enseignant au prorata du nombre d'élèves. Ce sont les enseignants qui gèrent leur coopérative. 10 % de l'argent collecté est conservé par la coopérative générale et permet d'aider certains projets spécifiques.

## 10. Périscolaire – Pause méridienne

Des activités sont proposées dans différents lieux de l'école durant la pause méridienne :

- Jeux de société ou de construction et atelier danse dans les trois salles du centre de loisirs encadrés par des animateurs du centre de loisirs
- Lecture à la bibliothèque
- Atelier informatique le jeudi
- Projection de films d'animation dans une salle de classe deux fois par semaine : CP le lundi et le mardi, CE1 le jeudi et le vendredi
- Football, cordes à sauter, jeux de motricité ou traditionnels dans la cour
- Ateliers manuels, jeux de société, atelier poupées, puzzles, dessins, coloriages, tricot, dans plusieurs salles de classes encadrés par des enseignants ou des surveillants de cantine
- Atelier jardinage
- Jeux libres dans la cour de récréation

Les élèves peuvent accéder à l'atelier de leur choix et y rester le temps qu'ils le souhaitent.

Une table de ping pong a été donnée par l'école Raspail, et une autre table a été commandée. 700€ de matériel (jeux, puzzles, fournitures diverses...) ont été livrés récemment.

La FCPE souhaiterait que l'école communique plus aux familles sur les activités proposées aux élèves. Un effort sera fait dans ce sens.

## 11. Questions diverses

**Drapeaux et devise :** M. le Directeur renouvelle sa demande que soient apposés à l'entrée de l'école les drapeaux français et européen ainsi que la devise républicaine. Mme Vavassori annonce que ce matériel a été commandé et que cela sera fait dans les semaines qui viennent.

**Internet :** L'école réitère son souhait de disposer d'Internet dans les classes. Selon, Mme Vavassori, cette demande a été prise en compte et devrait se concrétiser dans l'avenir, sans toutefois qu'une date soit fixée.

**Subvention de 3000 € de Madame la Députée :** Mme Vavassori confirme l'achat d'un kit numérique par école, c'est-à-dire un tableau interactif et un ordinateur portable.

**Spectacle de Noël :** A la demande de l'école, deux clowns jongleurs, Zigor et Gus, se produiront le jeudi 17 décembre. Trois représentations sont prévues ce jour-là car le préau ne peut accueillir plus de 150 élèves. Le coût de ces représentations est de 1600 €, financé par les familles (3 € par élève) et par la coopérative de l'école (400 €). La FCPE aurait souhaité une participation plus importante de l'école ce qui ne sera pas possible.

**Semaine du goûter :** La FCPE souhaiterait renouveler cette opération qui a été un succès (peut-être cette fois-ci durant deux semaines). Les enseignants sont partie prenante. Il s'agira toutefois de veiller à la qualité des produits proposés aux élèves : moins d'emballages et plus de produits frais. Aucune date n'a été fixée.



**Organisation du bal :** La FCPE confirme l'organisation du bal de l'école le 8 avril 2016, sous réserve de la disponibilité des musiciens.

**Livres en fête :** Cette manifestation se déroulera le vendredi 13 mai 2016 à condition que celle-ci puisse avoir lieu dès la sortie des classes. Pour l'instant, la Mairie, pour des raisons de sécurité, ne veut pas autoriser de manifestation en même temps que les activités périscolaires (études et centre de loisirs). L'équipe enseignante est dubitative sur le succès de ce type d'événement s'il devait avoir lieu après 19 h. La configuration de l'école (deux cours et un centre de loisirs indépendant) pourrait permettre l'organisation de cette fête sans gêner les activités périscolaires et tout en assurant la sécurité des élèves qui restent au périscolaire.

**Fête de fin d'année :** Les enseignants des écoles élémentaires et maternelles ont décidé d'organiser une fête le vendredi 17 juin. A priori, cette fête prendrait la forme d'une kermesse.

**Emplacement handicapés :** L'accueil d'un élève en fauteuil ne pouvant actuellement se faire dans des conditions satisfaisantes, M de Bengy souhaiterait que soit libérée la place handicapée bloquée actuellement par les barrières Vauban du plan Vigipirate.

**Rollers :** La PEEP souhaiterait que les élèves qui participent à cette activité sportive puissent laisser leurs rollers à l'école. Monsieur le Directeur n'y voit aucun inconvénient puisque des salles sont disponibles pour les y entreposer. Toutefois, l'école ne pourra en aucun cas être responsable en cas de vol.

**Devoirs le mercredi :** La FCPE rappelle la demande des familles de ne pas donner de devoirs le mercredi pour le jeudi car il n'y a pas d'études surveillées ce jour-là et parce que beaucoup d'élèves ont des activités extra-scolaires le mercredi après-midi. Les enseignants s'étaient engagés à respecter cette demande et continueront à le faire. De même, les élèves qui vont au centre de loisirs le mercredi après-midi peuvent laisser leur cartable en classe.

**Les prochains conseils d'école se dérouleront le vendredi 12 février et le vendredi 10 juin 2016.**

**Clôture du conseil : 20h40**

**La secrétaire de séance :  
Yi-Yun Liu**

**Le directeur :  
Gauthier de Bengy**